

<p><b>Feu l'Observatoire de la laïcité », Mouvement Co-exister « accommodements raisonnables »</b></p>	<p>Jean Baubérot</p> <p>L'Observatoire s'est tenu sur le chemin du droit, a demandé la création de référents laïcité, une amélioration de la formation et de l'accompagnement des professeurs</p> <p>Il a demandé un renforcement de l'enseignement privé hors contrat ( il a assuré cette formation), il a demandé de mettre fin aux certificats médicaux de complaisance, obtenu le principe d'une formation des « imams détachés », publié</p> <p>un avis sur la nécessité de la transparence financière, obtenu la suppression du délit de blasphème en Alsace-Moselle et l'optionnalité de l'enseignement confessionnel qui y est délivré, il a également attiré l'attention sur la difficulté dans certains départements de l'ouest de fréquenter l'école publique.</p> <p>Il est faux de dire que la « charte de la laïcité à l'école » fait de la laïcité « la coexistence des religions », la juxtaposition de « communautés identitaires »</p> <p>Je ne réduis pas la liberté de conscience à la liberté religieuse au contraire je mets au cœur de la laïcité des libertés laïques, liées à la séparation de la loi civile avec des normes religieuses et morales particulières (divorce, contraception, PMA, mariage entre personnes du même sexe, droit de mourir sans enterrement religieux, dans la dignité, ...) Des libertés qui choquent, mais c'est précisément sur le terrain de la liberté que la laïcité s'impose à elles, non sur celui d'une répression générale ou ciblée...</p> <p>Il faut comprendre « sphère privée intime » comme « affaire privée, choix personnel libre...et ne pas assimiler « séparation et « neutralité ».</p>	<p>N. Heinich :</p> <p>Cet Observatoire s'est d'emblée » placé sur une ligne « molle » en contradiction avec ce que défendait le Haut Conseil à-construction de la loi avec les élèves (toute puissance des désirs individuels, rupture d'égalité des citoyens devant la loi, recours systématique à la négociation pour résoudre les conflits...) ; préconisation de ne pas imposer aux jeunes le respect de la laïcité dans le cadre du SNU ; soutien à la vice-présidente de</p> <p>l'UNEF qui s'est présentée voilée à l'Assemblée nationale, à une campagne publicitaire pour une marque de vêtements montrant une jeune fille voilée, refus de l'interdiction de signes religieux pour les parents accompagnateurs de sorties scolaires...Silence sur l'absentéisme des jeunes filles musulmanes aux activités physiques et sportives à l'école....</p> <p>ccl : la laïcité prônée par l'Observatoire se trouve réduite à la coexistence pacifique des religions, conformément au modèle multiculturaliste anglo-saxon, à base d'accommodements œcuméniques aboutissant à la juxtaposition de communautés identitaires, l'inter religieux étant considéré comme la meilleure arme pour réussir le « vivre ensemble » pour solidifier le « lien social » dans un contexte où il serait bon de prendre appui sur la dimension collective des religions.</p> <p>Cette dérive va de pair avec la sous-estimation des dangers du fondamentalisme religieux notamment islamiste. ...Nous ne souffrons pas d'un engrenage de mesures répressives, mais plutôt de l'engrenage du déni, de l'aveuglement et de la complaisance vis-à-vis des revendications religieuses.</p> <p>Les lois que vous citez ne sont pas des lois laïques parce que la laïcité ne se définit pas par différenciation avec la religion dominante. De plus l'Église combat non sur le plan religieux mais sur le plan de la morale...Les religions n'ont pas le monopole de la morale...</p>
--	--	--

*(N.B : N. Heinich s'est opposée à la PMA et à la GPA par souci de l'intérêt des enfants qui n'ont pas à être privés d'un état civil complet dès la naissance)*